

GUIDE PRATIQUE

Professionnel du Gaz,
la garantie d'une installation
conforme et fiable



OCTOBRE 2025

L'appellation "Professionnel du Gaz"



PROFESSIONNEL DU GAZ
INSTALLATION - MAINTENANCE

L'appellation PGI / PGM (Professionnel du Gaz Installation / Professionnel du gaz Maintenance) atteste de la capacité à intervenir sur les installations intérieures domestiques au gaz, afin d'en améliorer la qualité et la sécurité, pour un meilleur confort et une plus grande satisfaction du client.

POUR VOUS !

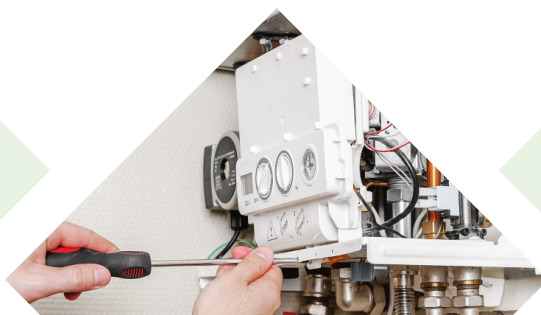
- Rester compétitif au travers d'avantages tarifaires (certificats de conformité à prix réduit, ...)
- Contrôle aléatoire (une fois par an minimum), plutôt qu'un contrôle systématique pour chaque installation (Qualigaz Evonia, Copraudit ou Dekra)
- Accès facilité à certains marchés publics

POUR VOS CLIENTS

- Proposer la souscription d'un contrat de maintenance
- Les conseiller sur les produits et services
- Obtenir la reconnaissance de vos compétences, de votre sérieux et de votre professionnalisme

Les artisans et les entreprises PGI et/ou PGM développent les 4 valeurs suivantes :

Conformité | Qualité | Sécurité | Performance





PROFESSIONNEL DU GAZ INSTALLATION

L'appellation PGI (Professionnel du Gaz Installation) atteste de la capacité à intervenir sur les installations intérieures domestiques au gaz, afin d'en améliorer la qualité et la sécurité, pour un meilleur confort et une plus grande satisfaction du client.

Pour être éligible au PGI, il faut au préalable avoir obtenu la validation des **connaissances gaz installation** suite au test de la formation gaz.

AVANTAGES

Avec cette appellation, vous pourrez commander vos certificats de conformité à moindre coût.

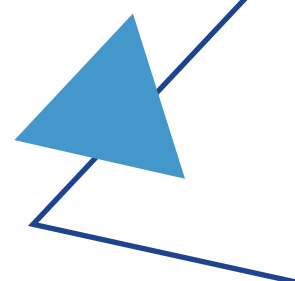
Toutes vos réalisations ne sont plus systématiquement vérifiées par un organisme de contrôle. Le contrôle est aléatoire !

LE PG INSTALLTION DOIT :

- Avoir les compétences techniques et la connaissance de la réglementation,
- Donner des conseils sur l'installation avec des matériels conformes aux normes en vigueur,
- Garantir la sécurité de l'installation.

Organismes de contrôle





Pour être éligible au PGI, il faut au préalable avoir obtenu la **validation des connaissances gaz maintenance** suite au test de la formation gaz.

L'appellation PGM vous donne accès à un décryptage exclusif des réglementations et normes en vigueur pour la maintenance des installations au gaz.

Vous bénéficiez d'un accompagnement technique personnalisé sur site, directement chez vos clients, assuré par DEKRA. Elle inclut également une offre de services complète : formations, assistance technique et service après-vente, ainsi que des avantages sur les matériels grâce à des partenariats avec Testo, Sentinel, Editherm et Partedis.

→ Effectuer les opérations d'entretien adaptées à la chaudière,

→ Évaluer les performances et les rejets polluants,

- Donner des conseils sur l'utilisation de la chaudière et du réseau de chauffage qui lui est associé. L'objectif de la démarche du professionnel est d'optimiser le fonctionnement de l'installation et de réaliser des économies d'énergie.

Dans les 15 jours suivants son intervention, il doit remettre à son client une « attestation d'entretien » réglementaire qui reprend l'ensemble des évaluations et réconisations adaptées à l'installation et à son usage.

[illegible]

Lancée par l'Association PG (Professionnels du Gaz) avec le soutien d'acteurs de la filière comme la CAPEB, GRDF ou le Synasav, la mention PAC Hybride vise à distinguer les professionnels capables de concevoir, installer et maintenir des systèmes combinant pompe à chaleur et chaudière gaz à condensation.

Ce type d'installation repose sur un pilotage intelligent qui optimise la consommation d'énergie selon la température extérieure et le coût de l'énergie, tout en assurant confort et performance.

La "**mention PAC Hybride**" répond donc aux enjeux actuels de décarbonation du chauffage tout en préservant la sécurité d'approvisionnement.

Pourquoi la demander ?

Outre la visibilité accrue auprès des clients sur l'annuaire des PG, cette mention permet de se positionner sur un marché porteur, notamment en lien avec les exigences croissantes de performance énergétique et les aides mobilisables (CEE, MaPrimeRénov', TVA réduite...).

Elle est aussi un gage de confiance pour les particuliers, dans un contexte où les offres se multiplient et où la lisibilité des compétences devient essentielle.

Enfin, les professionnels mentionnés PAC Hybride accèdent à des ressources spécifiques : outils techniques, fiches aides, documentation commerciale, animations filière.



Comment l'obtenir ?

La démarche est simple, rapide et gratuite. Pour y prétendre, il faut :

- Être Professionnel du Gaz (PG),
- Être qualifié RGE PAC,
- Être en mesure d'assurer ou de proposer un contrat de maintenance.

L'obtention se fait en ligne via la plateforme PG. Il suffit de compléter une attestation sur l'honneur, de fournir son justificatif RGE PAC, puis de valider un QCM après un court module d'e-learning. La mention est délivrée sous 2 à 3 jours ouvrés.



Assistance Technique et Réglementaire



habitA+* met à votre disposition une hotline gratuite pour répondre à toutes vos questions techniques et réglementaires concernant les installations de gaz, aussi bien dans l'habitat que dans les établissements recevant du public, le secteur tertiaire ou l'industrie.

Cette assistance technique peut également effectuer les dimensionnements de conduites de gaz et conduits de fumée.

COMMENT ÇA MARCHE ?



Un identifiant habitA+ vous est attribué dès lors que vous êtes qualifiés PG.



Contactez la hotline au
0 820 087 050
(Service 0.15€/min+prix appel)

contact@habitaplus-online.com
Pour poser vos questions.



Un expert technique vous répond et vous envoie une confirmation écrite avec les extraits de textes applicables

**Le rôle d'habitA+ est d'animer les structures de pilotages mises en place au niveau national et régional afin de déterminer les actions à entreprendre en faveur de l'amélioration continue de la qualité des installations intérieures gaz.*

5 étapes pour devenir PGI et/ou PGM

ETAPE 1

Vous désignez un Responsable Gaz Installation (RGI) et/ou un Responsable Gaz Maintenance (RGM)

ETAPE 2

Il suit une formation PG à l'issue duquel il obtiendra l'habilitation "Validation des connaissances gaz installation et/ou maintenance"

ETAPE 3

Vous constituez le dossier de demande d'appellation auprès de la CAPEB Grand Paris

ETAPE 4

La CAPEB Grand Paris instruit votre dossier délivre l'appellation (renouvelable chaque année)

ETAPE 5

Achetez ensuite vos certificats de conformité auprès des organismes de contrôle de votre choix



Service Formation | 01 53 20 69 65 | n.poitou@capeb-grandparis.fr

Service Qualification | 01 53 20 69 67 | aida.marzouki@capeb-grandparis.fr





La **CAPEB Grand Paris** couvre les départements de **Paris** (75), **Hauts-de-Seine** (92), **Seine-Saint-Denis** (93), et **Val-de-Marne** (94) et accompagne les entreprises artisanales du bâtiment, dont plus de 600 sont labellisées RGE.

La **CAPEB**, Confédération de l'**A**rtisanat et des **P**etites **E**ntreprises du **B**âtiment, première organisation professionnelle du bâtiment dénombre :

- 419 486 entreprises employant moins de 20 salariés, soit 98 % des entreprises du Bâtiment.
 - 630 994 salariés, soit 60 % des salariés du Bâtiment ;
 - 55 334 apprentis, soit 79 % des apprentis du Bâtiment ;
- ... qui réalisent 82,2 milliards d'euros de chiffre d'affaires.

U2P

Membre de l'**union**
des entreprises
■ de proximité